CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.
Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis publiés en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On fera des abonnemens à l'année, pour publier des avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT:

NAVIRE LOUISVILLE.
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin,
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CREOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	De New-York.
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et a plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR BORDEAUX.
La barque, fine voilière, **BALLOCHAN**, capitaine Durour, pouvant recevoir 150 balles de coton. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du poteau No. 36, ou à
JOHN HAGAN & Co.
23 mars

A FRETER:
Le brick de première classe, **PANAMA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Knox, de 250 tonneaux. S'adresser à
J. OGDEN & CO.
23 mars

POUR TAMPICO.—La goëlette **EMPEROR**, capitaine J. J. Nartigue, partira lundi ou mardi prochain, si le vent et le temps le permettent. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
NARTIGUES & DESBOIS,
21 mars—5 Rue de Chartres.

POUR LE HAVRE.—(positivement le 10 avril.)
Le beau navire **PETIT LOUIS**, capitaine Le Breton, a besoin de 100 balles de coton, pour completter son chargement. Pour frêt ou passage s'adresser à
JULES LEBLANC,
19 mars rue Royale, No. 103.

POUR LE HAVRE.
Le navire **CREOLE**, doublé et chevillé en cuivre, (appartenant à l'ancienne ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York) capitaine Page, est attendu ici de N.-York vers le 25 de ce mois. Une grande partie de son chargement étant engagée, il partira vers le 15 du mois prochain, au jour que détermineront les passagers. Les arrangemens de ce navire sont si bien connus qu'il est inutile d'en faire mention. On peut recevoir 80 passagers, et ils peuvent être traités d'une manière convenable. Pour passage, s'adresser à
JOHN HAGAN & Co.
16 mars

POUR LE HAVRE—*Passage seulement.*
Le navire bien connu **BOLIVAR**, Capt. A. C. Childs, fera positivement voile pour le susdit port, dimanche 31 courant, et peut encore accommoder quelques passagers. Pour conditions s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. QUERTIER & BOUTIN.
15 mars

POUR LE HAVRE.
Le navire français de première classe **ZILIA**, capit. G. Lavallée, ayant tout son frêt engagé, prendra des passagers, ce navire a une belle dunette qui offre des logements agréables aux passagers qui seront parfaitement bien traités par le capitaine Lavallée, s'adresser au capitaine, ou à
J. et L. GARNIER.
18 mars—15

POUR NEW-YORK.
Le brick doublé et chevillé en cuivre, **SHAMROCK**, capit. Saml. Nichols, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt du reste, s'adresser à
I. OGDEN & Co.
8 mars

A FRETER OU A LOUER.
Le brick **ORBIT**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 180 tonneaux, s'adresser à
J. OGDEN & CO.
6 mars

POUR TAMPICO.
La goëlette **ANNETTE**, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à
J. DUFART,
6 mars rue Royale, No. 16.

POUR MARSEILLE.
Le navire fin voilier **EDOUARD**, capt. Gabriel, ayant son chargement engagé, sera expédié dans peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à
JULES LE BLANC,
22 fév rue Royale, No. 103.

A VENDRE.—La goëlette pilot-boat **EAGLE**, du port de 58 tonneaux, construite à Baltimore en 1826, des meilleurs matériaux; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à
HARRISON, BROWN & CO.
5 fév. Rue Royale, No. 117.

POUR BALTIMORE.
La goëlette fine voilière **SANTA-ANNA**, capitaine Fooks, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HARRISON, BROWN & Co.
1[illegible] mars rue Royale, No. 117.

POUR LA MOBILE.
La goëlette de la ligne des packets **LOUISIANA**, capitaine A. Smith, est prêt à recevoir du frêt, et sera bientôt expédiée. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au rail-road, ou à
TOURNE & BECKWITH,
rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

En débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par PRE. LAFAYE, au domicile de MM. *Dufour & Dubois*, rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse, ou au magasin de M. *Fouché Cuiget*, rue Royale:

VINS en barriques St.-Emilion, de 1822, 1825 et 1827; 1er. et 2ème. crûs; dito Grave-Condat de 1831, 1er. crû; dito en caisses, de St.-Emilion et Médoc, qualités supérieures et ordinaires; dito blanc-doux Bergerac, 1819, 1ère qualité; dito Grave-Barsac, de 1825, dito; dito Frontignan.

EAU-DE-VIE de Cognac, en pipes; idem vieille en baril; Anisette surfine en paniers; Champignons, Sceps, [illegible] qualité; Eau de Cologne; Porcelaine et au[illegible]

[illegible] *importations antérieures*:—Vins St.-Emilion, 1825 et 1827, en barriques, qualité supérieure; dito Condat, 1829, do. do.; dito St.-Emilion, de 1825, en caisses; dito blanc, de Graves, Barsac et Bergerac, de 1815 et 1827.
PRE. LAFAYE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE.
En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu lundi le 1er avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante dépendante de la succession de feu Balthazar Duguay, savoir:

1°. **UN LOT DE TERRE** situé dans la ville de la Nelle.-Orléans, dans la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, ayant 24 pieds de face sur 90 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

2°. **DEUX TERRAINS** situés au faubourg Lafayette, rue Tchoupitoulas ou rue de la Vieille Levée dans l'îlet [illegible], dont l'un fait partie d'un lot désigné sous le No. 1, a 30 pieds de face et est d'une forme irrégulière, et l'autre est désigné par le No. 2, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et environ 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et cela parceque il traverse un îlet conformément à un plan des faubourgs de la banlieue supérieure de la Nelle. Orléans, fait par Jacques Tanesse, voyer de la ville, et déposé au bureau de feu Michel de Armas, notaire public, par acte passé le 28 mai 1814, avec les bâtisses qui sont dessus.

3°. **UN TERRAIN** situé faubourg de l'Annonciation, entre les rues St. James et Dumarché, ilet No. 17, désigné par le No. 2, et ayant 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et 120 pieds de profondeur, selon le plan ci-dessus mentionné.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, les acheteurs devront donner des billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public. 27 fév

PAR TRICOU & CANONGE.
Il sera vendu le samedi, 20 avril prochain, à la Bourse de Hewlett, à midi, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse d'Iberville, en date du 9 mars courant, les esclaves suivans dépendant de la succession de feu Dominique de Verbois:

DALILA, négresse borgne, âgée de 60 ans.
JUSTINE, négresse de 26 ans, domestique de maison et bonne couturière.
JOE, nègre âgé de 15 ans.
PAUL SMITH, nègre de 17 ans.
BILLY, nègre de 17 ans.
SUCKY, négresse de 55 ans, bonne blanchisseuse.
EDY, de 30 ans, bonne négresse de champ.
SILLY, négresse de 14 ans, bonne couturière.
JOHN, nègre de 22 ans, charretier.
HARRIS, nègre de 22 ans, charretier.
JUPITER, nègre de 23 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
RANDALL, nègre de 25 ans, bon charretier.
MOSES, nègre de 22 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
CHARLES, nègre de 26 ans, charretier, propre aux travaux d'une presse.
BOBOIS, nègre de 35 ans, scieur et laboureur, adonné à la poison.
MARY, mulâtresse de 17 ans, bonne domestique de maison, bonne cuisinière et couturière.
ALINE, mulâtresse orpheline, âgée de 4 ans.
JUDITH, négresse de 22 ans, bonne cuisinière, avec son enfant, âgé de 4 mois.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets, par coupons, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez M. Joseph Cuvillier, not. pub., aux frais des acquéreurs. 13 mars.

PAR TRICOU & CANONGE.
Il sera vendu, samedi, 20 avril prochain, à la bourse d'Hewlet, à midi,
UNE HABITATION SUCRERIE,
située dans la paroisse Ste. Marie, en cet état, près de la ville de Franklin. Cette terre traversée du nord au sud par le bayou Têche, mesure, du côté occidental dudit bayou, 11 arpents un quart de face, sur 40 arpents de profondeur, plus la double concession de 169 25-100 arpents de superficie, et, du côté oriental, 10 arpents de face sur 18 de profondeur;—elle s'élargit de l'Est à l'Ouest, et se rétrécit de l'Ouest à l'Est dudit bayou, d'environ sept degrés; il y a dans la partie Ouest de cette habitation, plus de 300 arpens défrichés et en état de clôture, dont 115 sont plantés en cannes, et 90 en maïs; il s'y trouve en outre une sucrerie en briques, un moulin de la force de 30 chevaux, une purgerie en bon état, et capable de contenir 300 boucauts de sucre; une bonne maison pour économe, un magasin en bois pour maïs, écuries, cabanes à nègres, etc.

Le propriétaire se réserve tous les plants de cannes, mais il sera cependant tenu d'en vendre à l'acquéreur telle quantité dont celui-ci pourra avoir besoin.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messieurs A. Fisk, Watt & co.

Conditions—un, deux, et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez H. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquereur. 12 mars

PAR F. DUTILLET.
En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville, il sera vendu, samedi, 6 avril prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, l'esclave **FANNY**, depuis son bas âge dans le pays, âgée d'environ 20 ans; bonne cuisinière et bonne blanchisseuse et repasseuse, s'étant absentée quelquefois, mais garantie de tous autres vices et maladies.

Cette esclave fait partie des biens de la succession de feu dame veuve Christoval de Armas, et n'ayant pu être vendue à la vente desdits biens qui a eu lieu en février dernier. Payable à 1 et 2 ans de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 7 mars—5,1ps.

PAR F. DUTILLET.
Il sera vendu le mardi 9 avril, à *midi*, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, la montre et les esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu Isidore Roche.

1 MONTRE D'OR ET DES ESCLAVES, savoir:
ELIZA, négresse créole âgée de 22 ans, bonne blanchisseuse et bon sujet.
FELICITE, négresse âgée de 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
NELLY, négresse américaine, âgée d'environ 30 ans et son enfant nommé Jara, mulâtre âgé de 2 ans.
NANINE, négresse créole, âgée de 10 ans.
HENRIETTE, négresse orpheline, âgée de 7 ans.
JEAN-LOUIS, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, tonnelier et laboureur, maladif.
BAPTISTE, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, ayant une rupture.
ISAAC, nègre créole âgé de 20 ans, cocher et valet.

Conditions: La montre comptant, les esclaves à 1 et 2 ans de termes, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

PAR F. DUTILLET.
Il sera vendu le vendredi 19 Avril, à midi, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, en date du 13 de ce mois, les propriétés et esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu veuve Nicholas Roche, née Ségur.

TALINGA, nègre âgé de soixante cinq ans, cuisinier.
PELAGIE, négresse âgée de quarante deux ans, cuisinière, blanchisseuse, maladive.
ROSETTE, négresse âgée de quarante ans, depuis longtems marchande de légumes sur la levée, avec sa fille Louise, âgée de cinq ans.
AGATHE, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, et excellent sujet.
SALLY, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique de maison, excellent sujet, très fidèle.
WINNEY, mulâtresse de trente deux ans, blanchisseuse, un peu couturière.
HELOISE, mulâtresse de vingt six ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne garde malade, sujet fidèle, avec ses deux enfans, Valcour, âgé de neuf ans, et César, âgé de sept ans.
THEODULE, mulâtre de douze ans, fils d'Héloïse, bon sujet.
PAULINE, négresse de cinquante cinq ans, un peu cuisinière et blanchisseuse.
UN TERRAIN situé rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon, ayant soixante pieds de face du côté Nord-Ouest de la dite rue, sur cent cinquante pieds de profondeur; ensemble la maison principale, cuisines et autres améliorations.
UN AUTRE TERRAIN, situé à l'encoignure Dauphine et Ursuline, ayant trente pieds de face à la rue Dauphine, sur [illegible] profondeur à la rue des Ursulines; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.
UN TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant quarante deux pieds de face au côté Nord-Ouest de la dite rue, sur quatre vingt trois pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Les propriétés payables à 1 et 2 ans—Les esclaves un quart comptant, et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les banquettes en face des propriétés, qui sont en *curb stones*, et le pavage, aux frais des acquéreurs.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.
19 mars—22,6ps.

CE QU'ON A JAMAIS VU DE PLUS HEUREUX, A LA NELLE.-ORLEANS!!!
2 9 56 GROS LOT DE $12,000 ET
2 9 57 GROS LOT DE $10,000
furent tous deux achetés à mon bureau de la loterie du Chemin Public, classe No. 22, et ont été payés. Pour preuve de ce fait je renvoye les incrédules au directeur.

Cela prouve deux choses: la première que Ayers est un homme heureux, la seconde qu'il paye à présentation les billets gagnants. Il y suit des tirages de loterie tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis pendant la saison.

LES GROS LOTS SERONT DE
$20,000 $16,000 $12,000 $10,000
Billet $4, demi-billet $2, quart de billet $1; toujours en vente en abondance chez le fortuné AYERS,
Vieille Levée, No. 40, près les Magasins Bleus.
☞ N'oubliez pas le No. 40. 1 mars—☞

CARTES SUR ROULEAUX.—Le soussigné offre en vente en gros et en détail des **CARTES** américaines, fortement coloriées, sur rouleaux.—Aussi, la Déclaration d'Indépendance magnifiquement montée.
S. J. SYLVESTER,
25 fév. rue du Camp, No. 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.
Jeudi, 28 du courant, à midi, au café de la Bourse, il sera vendu, 4 terrains de valeur, situés dans le faubourg Delor, sur les rues de la Nlle.-Levée et Tchoupitoulas entre Genny et Suzette.

Le lot No. 1, sur la rue de la Levée, mesurant 23 pieds 8 pouces de face, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.

Le No. 2, attenant au No. 1, est des mêmes dimensions.

Le No. 3, attenant au No. 2, a 23 pieds 1-2 pouces de face sur la rue de la Levée, et environ 191 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le No. 4, a 24 pieds 8 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas et 191 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et en attenant aux Nos. 2 et 3 par derrière.

Un plan de la propriété sera exposé au café de la Bourse, donnant une description plus exacte desdits lots.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
28 mars

PAR H. J. DOMINGON.
VENDREDI 5 avril, à midi, il sera vendu à la bourse, **HUIT TERRAINS** de valeur avec les améliorations qui sont dessus, situés dans le nouveau faubourg Marigny, faisant face au chemin à coulisses, ilet No. 84, conformément au plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer.

Le **LOT** No. 1, forme l'encoignure des rues Célestine et Champs Elysées, fait face au chemin à coulisses, où il a 31 pieds 11 pouces 5 lignes, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces sur la rue Célestine.

Le **LOT** No. 2, attenant au No. 1, a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur le chemin à coulisses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Les **LOTS** Nos. 5, 6, 7 et 8, attenant l'un à l'autre, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur le chemin à coulisses et 127 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No. 8 formant l'encoignure et ayant face sur le chemin à coulisses.

Le **LOT** No. 3, ayant 50 pieds de face sur le chemin à coulissé, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, avec une grande bâtisse dessus de 40 pieds de face sur 45 de profondeur. Ladite maison est construite des meilleurs matériaux et dans le style le plus élégant, elle se compose d'un large portique et d'un vestibule, une galerie et 2 cabinets, une grande citerne joignant la maison et un beau puits en pierre dans la cour; une cuisine de 30 pieds sur 15—la cuisine est composée de deux appartemens, un pour la cuisine et l'autre pour chambre de domestique.

Le **LOT** No. 4, ayant 77 pieds 10 pouces 6 lignes, fait face au chemin à coulisses et a une profondeur de 127 pieds 10 pouces; il y a sur ledit lot une maison neuve de maître, de 36 pieds sur 45; elle est bâtie des meilleurs matériaux et fort élégamment,—elle consiste en une galerie sur le devant, un passage au milieu avec deux chambres de chaque côté et une grande salle à manger par derrière. Ladite maison est bâtie pour l'usage d'une famille nombreuse; il y a une grande citerne attenant à la maison, un beau puits en pierre, une cuisine de 39 pieds sur 12 divisée en trois appartemens, un pour cuisine, et les deux autres pour chambres de domestique; une écurie de 70 pieds sur 12, composée d'une remise et d'une étable; la devanture de la maison est pavée en coquilles. Cette propriété est assurée pour un an à partir du 17 novembre 1832; un plan des bâtisses ci-dessus désignées sera exposé à la bourse le jour de la vente.

Conditions:—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par Ls. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs 19 mars—171

PAR TRICOU & CANONGE.
Il sera vendu le samedi 30 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, le nègre Carey, âgé d'environ 23 ans, depuis 12 ans dans le pays, excellent pressier, parfaitement entendu au travail d'une imprimérie, bon charretier et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévue par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 mars

PAR JACOB LEVY.
En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu, samedi, 30 du courant, à midi, à la Bourse, pour compte des héritiers de Joel Foster,—Nancy, 35 ans, blanchisseuse et repasseuse; Charlotte, 16 ans, gardienne d'enfans; Rachel, 30 ans, laboureur; Jacob, 44 ans, domestique et briquetier—tous acclimatés. Conditions—6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. Les actes de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mars

PAR JACOB LEVY.
En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, pour compte des héritiers de feu McDowell, décédé, il sera vendu samedi 13 avril au café Hewlett, à midi,

Une maison et Lot, situés rue St. Thomas, dans le faubourg Saulet, la maison a face sur la propriété occupée par J. Reynolds, et mesure 30 pieds sur 120 de profondeur, mesure anglaise; la maison a deux étages, et est en briques.

Conditions—L'acheteur se chargera du paiement de la moitié de trois billets, chacun de $500 à l'ordre de John Green, et payable à 2, 3 et 4 ans, depuis le 26 septembre 1832, et pour la balance du prix d'achat des billets endossés à satisfaction à 6, 12 et 18 mois, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant W. Christy, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 16 mars

CALLIGRAPHIE.

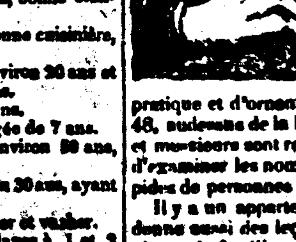

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son très vient d'arriver de leur établissement du Nord; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écriture, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, au-dessus de la librairie de Mlle. Carroll; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au-dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières; les diplômes, régistres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.
De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear; et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.
Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès *rapides*, et non *sans exemple*, qu'ils ont faits.

D'après les *specimens* que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup *supérieure* à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une écriture *lisible, élégante, rapide* et de bon goût est un perfectionnement utile et désirable, c'est d'après les principes de *ce système* qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux permettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. C. Mansbaut; rév. O. L. Nash; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès *d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas* de le recommander comme le plus habile professeur de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières.
JOHN C. YOUNG,
22 mars Président du Collège Central (Kent.)

17 BALLES de Mantes coton brun, 36 pouces, reçues par le Wm. Gray et Elvira, en vente chez
HARRISON, BROWN & Co,
6 mars rue Royale, No. 417.

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.
On peut le trouver pendant la session de la législature à la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste du temps. 6 mars ☞

V. FORTIER & C. FORSTALL, ont formé une société, et continueront le même genre d'affaires, et au même domicile, sous la raison de *Fortier & Forstall*.
FORTIER,
FORSTALL,
6 mars—1m rue Conti, No. 13.

RECEMMENT reçu—Plusieurs caisses de Confitures de la Havane, par douze flacons bien assortis, et d'une belle grandeur. Aussi, quelques barils de Pâte et Gelée de Goyave, en grandes et petites boîtes, nouvellement reçus et à vendre par le soussigné, rue de la Vieille Levée, No. 21. De plus, vingt dame-jeannes Sirop de Limon, excellentes Liqueurs en caisses, Sirops assortis. Anisette de Bordeaux, Amandes amères, Sucre de la Havane, Dragées assorties, par caisses de 20 liv., et plusieurs autres articles relatifs à son état, qu'il vendra à bon compte,
A. LACOUTURE.
25 fév

ACTIONS de la Banque de Cité à vendre par
F. PERRET,
15 mars No. 59 rue Toulouse.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES,
HUITIEME CLASSE,
Se tirera à l'hôtel de Bishop, rue de la Commune, SAMEDI 30 mars, 1833, à six heures.
LE BUREAU DES DIRECTEURS EST NO. 71, RUE DE LA COMMUNE, VIS-A-VIS L'HOTEL BISHOP.

GROS LOTS,
30000 PIASTRES
PROSPECTUS

1	LOT DE	$ 30,000	[illegible]
1	« «	5,000	[illegible]
1	« «	2,000	[illegible]
1	« «	2,000	2,000
1	« «	1,600	1,600
1	« «	1,400	1,400
1	« «	1,300	1,300
1	« «	1,200	1,200
1	« «	1,100	1,100
10	« «	1,000	10,000
10	« «	500	5,000
10	« «	300	3,000
180	« «	150	27,000
120	« «	60	7,000
120	« «	50	6,000
120	« «	20	2,400
2,600	« «	10	26,000
21,240	«	5	106,200
25,420	. . . LOTS—Montant à	. . .	$[illegible]

PRIX DES BILLETS.
Billets entier, $5, demis, $2,50, quarts, $1,25. Livrets de 24 billets ayant tous les numéros mis dans la roue (garantis ne pas tirer moins de 60 piastres, et pouvant tirer les 4 gros lots) coutent 120. Livrets de demis et quarts en proportion.
LAWTON & MEAD,
27 mars Directeurs.

COUR DES PREUVES.
ETAT DE LA LOUISIANE.—PAROISSE DE JEFFERSON.
SUCCESSION DE PIERRE HEURTIN.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 11 mars courant, j'exposerai en vente publique, au lieu des séances de la cour (faubourg Lafayette,) jeudi le 25 d'avril prochain, à 11 heures du matin, les esclaves ci-après nommés, appartenant à la succession de feu Pierre Hurtin, savoir:

LEAH, négresse âgée d'environ 37 ans, et Mathilda, son enfant âgée d'environ 10 ans.

NAVARRE, de 17 ans; ISAAC, alias Jacob, de 16; HENRI, de 15; MARIE, de 20; MATHILDA, de 18; HENRY, de 37; NEGO, de 30; HENRY, de 22; ANNA, de 22; NED, de 30; DELPHINE, orpheline, de 5 ans; VALERE, de 30; AZIE, de 26; BILLET, (maintenant marron;) CHARLES, de 75; POMONE, de 60; ROSEMOND, de 18; ALICK, de 17; ELIZA, de 22; EZEHIEL, de 22; HANNAH, de 18, et son enfant Kendall; WASHINGTON, de 17.

Les conditions de la vente sont comme suit:—Les esclaves par famille pour ceux qui sont en famille, moitié comptant, et le reste à un an de crédit: les acquéreurs devront donner des billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Et le jour qui précédera la susdite vente, le 24 avril prochain, il sera aussi vendu, là où demeurait le dit feu Hurtin, ci-devant habitation Mayronne, à l'heure de midi, les animaux et autres effets mobiliers appartenant à la dite succession—Conditions: comptant.

Paroisse de Jefferson, le 15 mars 1833.
18 mars—5 1ps J. M. HARANG—Juge.

MEUBLES A BON MARCHE.
Le soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secretaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireraient acheter trouveront de leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix.
GEO. WITNEY,
25 mars Rue de la Douane, No. 21.

BILLET gagant soldés à présentation, tous lots gagnants des loteries du nord, sous la direction de
YATES & M'INTYRE,
Seront payés à vu par S. J. SYLVESTER,
25 mars rue du Camp, No. 16.

GLACES récemment reçues au magasin de meubles, rue de la Douane, No. 21, un joli assortiment de grandes glaces, lesquelles sont offertes en vente à des prix modérés.
25 mars GEO. WITNEY.

TRAITES sur New-York, à vendre par
22 mars F. PERRET, rue Toulouse, No. 55.

En débarquement du navire Eleanor, de Liverpool; 6 caisses bas bleus; 4 balles brin blanc, et en magasin, toiles ouvrées, toiles d'Irlande, coutils en fil, Bas de coton, bas de soie, toiles écrues à chemises, nankins bleus, Siamoises, gingas à tables, gingas de fil; pour matelas, cotonnade, et 16 barillets tabac Cavendish, à vendre par
23 mars KENNEDY & DUCHAMP.

A VENDRE ou à louer, par bail ou au mois, ce charmant et spacieux beau bien de campagne, avec une belle maison &a., situé sur le chemin du bayou St. Jean, à un mille de la ville, trop bien connu pour avoir appartenu à M. Richard Relf. Pour plus amples informations et les conditions, s'adresser sur les lieux rue St.Louis, No. 10, ou rue Condé, No. 95.

Plus: à vendre ou à louer à bail, une belle terre située à 4 lieues de la ville, de l'autre bord, entre M. Calisse Villeré et Mme. Ve. Duvergé par en haut, et M. Jules Villeré par en bas, propre à toute espèce de culture, à former une manufacture quelconque, briqueterie, moulin à planche à vapeur, savanne, &a.

S'adresser rue St. Louis, No. 10, au bureau d'agence d'Everitt. 23 mars

VIN DE CHAMPAGNE.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Petit Louis, et offrent à vendre 60 paniers de Champagne de la première qualité.
E. JOHNS & CO.
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et Commune 23 mars

LIVRES NOUVEAUX.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Champion, et offrent à vendre les ouvrages suivants:
Resignée, par Gustave Drouineau;
Le Pont des Soupirs, épisode de la Cour du Louvre, sous Louis XIII;
La Conspiration de Cellamare, épisode de la régence, par J. Vatout;
Le Roi s'amuse, par Victor Hugo.
Les Pilotes de l'Iroise, roman maritime;
La Misère dans l'Amour, histoire contemporaine;
Le Marquis de Kernotrion, soirées d'un vieux manoir breton, par Paul Broussard;
Mémoires et Voyages du prince Puckla Muskove;
Valentine, par J. Soud;
La Strége, par Ernest Fouinet;
Contes vrais, par Mme. Jenny Bastide;
Le Compère Mathurin, par Raban;
La Diligence, le Coupé, l'Intérieur, la Rotonde et la Banquette, par H. Ricard;
L'Ane mort et la Femme quotidienne, par Jules Janin;
Amélie, ou la Grisette de Province, par E. Rossi.
☞ Ceux qui ont acheté le 1er. volume de "Le Salmigondis—contes de toutes les couleurs" sont prévenus que les 2e. et 3e. vol. sont reçus.
E. JOHNS & Co.
23 mars rue de Chartres, No. 113

AVISO.—El señor R. Bell, institutor, respectuosamente informa al público, que mediante la determinacion del señor G. A. Audebert de cesar sus clases á fines de este mes tendrá desde entonces tres horas despenibles, que se propone emplearlas en dar lecciones de Ingles, Latin, Griego y Matematicas; emprenderá tambien la traduccion del Español y Frances al Ingles: hará todos sus esfuerzas para grangearse la confianza de las personas que tengan la bondad de emplearle. Cualquiera comunicacion que tengan á bien dirigirle pueden dejarla en el almacen de los señores Lizardi Hermanos, ó en la botica del señor Pinguet. 21 marzo—9

MELASSES.—25,000 Gallons de melasses, en vente à 40 ou 45 milles au dessus de la ville, par DU BERTRAND, DOUMEING & Co.
20 mars rue de la Levée, No. 29.

AVIS.—CHS. HATREL, ci-devant employé à la Banque de l'Etat, informe le public et ses amis qu'à dater de ce jour, il offre ses services pour toutes les opérations de courtage. La connaissance des affaires de la place et son zèle lui font espérer qu'il répondra à la confiance des personnes qui voudront bien l'employer.
On le trouvera tous les jours de 9 heures à 3, au magasin de M. L. Pilié, rue de Chartres près la Bourse.
19 mars—7

ON recevra le 23 courant, à la Nlle-Orléans, les détails du tirage de la Loterie qui est lieu à New-York le 6 courant, sous la direction de Yates & McIntyre, et dont le gros lot est de $20,000. Les personnes qui ont pris des billets pourront connaître les numéros sortis au bureau du soussigné.
S. J. SYLVESTER,
18 mars Rue du Camp, No. 16.

COLLEGE STE. MARIE.
JOSEPH GIRARD fils informe respectueusement les personnes que cela peut intéresser qu'il s'est démis de ses fonctions d'agent du collège de Ste. Marie aux Barrens, et qu'avec l'approbation du préfet du dit collège, le *révérend* M. Paquin, qui se trouve maintenant à la Nlle-Orléans, il a investi de cette agence MM. Davenport et Maxent de cette ville. Les parens des élèves sont invités à s'adresser à ces Messieurs pour tout ce qui a rapport à leurs enfans. 16 mars—8

TOILES DE MA[illegible] 4-4, première qualité, convenables pour [illegible] Mexicains, maintenant en déchargement du [illegible] de Boston, en vente chez
7 mars LINCOLN & GREEN

UN jeune homme [illegible] comptabilité depuis nombre d'années [illegible] fournir de bon renseignemens) s'offre pour [illegible] à jour, rectifier ou clore des livres; faire des [illegible], inventaires, &a., en anglais ou en français et [illegible] n'importe quelle méthode, s'adresser à Chs. Mo[illegible] de Chartres.
Il prendrait aussi [illegible] de tenir des livres où il ne serait occupé que [illegible] trois heures par jour.
28 fév—1m

[illegible]NAVIT.
Encoignure des rues Bourbon et [illegible]
VIENT de recevoir par les derniers [illegible] et offre à vendre les articles [illegible]:
[illegible] douzaines langues [illegible] de Russie.
[illegible] boîtes de sardines [illegible] de Nantes.
[illegible] soupe de M[illegible]
150 fromages hollandais [illegible] maures.
11 [illegible] fromage de gruyère.
[illegible] bouteilles sirop de [illegible] framboisé.
[illegible]-quarts jus de [illegible] de la Havane.
[illegible] confiture gouyave en boîtes.
[illegible] bouteilles fraises, framboises et mures de Colin.
[illegible] barriques vin de Bordeaux, Chateau-Mouton 1822, très supérieur.
Vins en caisses de Bordeaux des excellens crûs suivans.
Chateau Lafitte.
do. Larose.
do. Moutor.
do. Pontet.
do. Haut-Brion.
do. [illegible] Sauterne blanc.
[illegible] mars Les emballages gratis.

DEMANDE D'UN ASSOCIE.
UNE personne formant un établissement pour l'approvisionnement des bateaux à vapeur et navires, et qui a une situation fort avantageuse pour la dite entreprise, désire prendre un associé actif et intelligent qui pourrait apporter de 400 à 1000 piastres; l'entreprise est susceptible de s'agrandir et étant au comptant est très avantageuse. Pour plus de détail on peut s'adresser au bureau d'Agence d'Everitt, rue St. Louis, No. 10. On donnera et demandera des renseignements. 18 mars

VOITURES.
Le soussigné a reçu de New-York, par les navires Nashville et Cincinnati, 8 **BARROUCHES** légère pour un et deux chevaux, dont quelques unes ont les dessus perfectionnés, de la manufacture de MM. Brewster & Collins, Newhaven, Connecticut. Aussi, une voiture de la fabrique de M. Carter Newark. Il tient aussi un grand assortiment de voitures, barrouches, cabriolets, Phaétons, stanhopes, tilburys, sulkeis, etc., le tout parfaitement confectionné
M. WALTON,
18 mars rue de la Douane, Nos. 12 et 14.

3000 PIEDS Pierres plates, 80 balles de foin et 440 galons huile de Lin anglaise, en débarquement du brick Active, à vendre par
18 mars LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur Paris, et sur le Havre, payable à Paris, à vue, 60 ou 90 jours de vue; constamment à vendre par
15 mars F. PERRET, rue Toulouse, No. 59.

Le soussigné a l'honneur d'inviter les personnes qui veulent mettre à la loterie, à acheter leurs billet chez lui, c'est un fait avéré que plus de billets gagnants sont sortis de son bureau qued'aucun autre établissement du monde.
On y achète les billets de Banque, qui n'ont pas cours, les souverains et autres monnaies.
S. J. SYLVESTER,
En vente des Traites sur New-York, Baltimore, Pittsburg et Nashville, à courte vue de date.
S. J. Sylvester a en vente des cartes des Etats-Unis, magnifiquement montées sur rouleaux et à bon marché.
12 mars.

AVIS.—Les soussignés ont formé une société sous la raison de P. E. Crozat & Frère, pour un magasin de souliers, situé encoignure des rues Bagatelle et Craps, où ils offrent à vendre en détail et par douzaines, un assortiment de souliers en tout genre, tel que Bottes de différentes qualités, pour hommes et enfans; brodequins en peau et en prunelle pour femmes et enfans; do. en peau pour hommes; bottines en peau et en prunelle pour femme; souliers et escarpins pour hommes et enfans, do. du pays en prunelle pour femmes, do. en peau à talons et sans talons, petits souliers et brodequins pour enfans, &c. &c.
Ils sollicitent leurs amis et le public en général à visiter leurs marchandises.
PAUL EMILE CROZAT,
1 mars—1m EDOUARD CROZAT.

AVIS.—Un sellier trouverait de l'emploi en s'adressant immédiatement au No. 116, rue Bourbon.
12 mars—3

EN débarquement du brick *Phœnix*, 50 caisses sucre blanc, 1ère. qualité.
12 mars F. H. PETITPAIN.

Le soussigné offre à vendre, en débarquement du navire Undine, de Boston, les articles suivans:
150 caisses chandelles de suif, No. 5, Long; 275 caisses Savon, No. 1, de James Blake & co.; 100 caisses Haceuy; 20 barils Maquereaux, No. 1, 50 do. 2, 25 demi-barils do. No. 3.
F. H. PETITPAIN,
8 mars Chartres et Toulouse.

GRAINES DE JARDINAGE.
Les graines que j'ai reçues ayant été essayées par plusieurs habitants respectables, et ces différents essais *ayant tous eu le résultat le plus satisfaisant.*
Le soussigné peut avec une plus grande assurance, promettre aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui, de ne leur livrer que des graines fraîches et de bonne qualité.
Il tient aussi pour les marchands de la campagne des assortiments très-convenables sous tous les rapports.
PRE. LEMOINE,
Rue Conti, No. 52, attenant à la banque d'Orléans.
8 mars.

AVIS.—La société existant sous la raison de *V. Fortier et O'Lauve*, est dissoute d'un commun accord à partir du 1er. courant, V. Fortier reste seul chargé de la liquidation de la société.
V. FORTIER,
6 mars—1m O. LAUVE.

ON donne avis que les souscriptions au capital de la compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, seront reçues par les commissaires soussignés, à la banque du Canal, au coin des rues des Magasins et Gravier, lundi 18 mars prochain entre midi et 3 heures, et continueront ouvertes jusqu'à ce que mille actions soient souscrites.
J. LINTON.
SAM. LIVERMORE.
L. MILLAUDON.
LEVI PIERCE.
M. WHITE.
14 fév—[illegible]

L'ANACONDA.

LE BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson.
N. B. On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux curieux et reptiles étrangers.
Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans audessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 28 janv.—1m

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

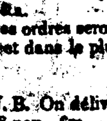

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIÉTAIRES DU
Jardin botanique Linnéen
à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &a. &a.
Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 39.
N. B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov—6m.

MAGASIN D'ARTICLES NOUVEAUX.
Rue de Chartres, No. 182, en face l'hôtel des Etrangers.
ALEX. PAYA, se disposant à partir pour Paris, vendra à des prix très modérés, les articles suivans: un joli assortiment de lithographies, sujets d'histoire, batailles, portraits, paysages, carricatures et principes de dessin; un do. de librairie, moderne, mémoires et romans; un do. de bijouterie en or, montres Lépine, boutons, &c; un do de *bijouterie dorée*, et pour deuil; un do. de parfumerie superfine, crême d'amande, pâte d'amande, huile florale, eau de fleur d'orange, &c.; un do. de ciseaux fins, canifs, couteaux, rasoirs et poignards; un do. de jeux de volans, damiers, dominos et loto; un do. de brosses pour habit, à tête, à dents, à ongles, &c.; un do. articles de bureaux, papiers français, plumes en métal, cire à cacheter, crayons, &a.; un do. de portefeuilles, bretelles, miroirs à barbe, cravatte, cordons de sureté, ombrelles, nécessaires et un grand nom de jolis objets de fantaisie. 23 mars.

$20 DE RECOMPENSE.
PARTI marron le 12 courant, le nègre WILL connu sous le nom de **BILL**, appartenant à M. Jacques Larose, il a été un bon nombre d'années dans ce pays, il était matelot à bord d'une de ses embarcations [illegible] naire, âgé d'environ 25 ans, ayant peu de barbe [illegible] marqué [illegible] la petite vérole, peau très noire, yeux rouges et vifs; on suppose qu'il s'est passé à bord de quelque bateau à vapeur et qu'il sera allé dans l'Indiana ou du Kentucky, ou [illegible]. On prévient les maîtres de bâtiments et [illegible] sous les peines prévues par la loi. JACQUES LAROSE.
19 fév—1m Nlle-Orléans

PLANCHES—[illegible],000 pieds de Planches à vendre, en débarquement [illegible] rue St. [illegible]
BLANC & [illegible]

VENTE PAR LE MARSHAL.
E[illegible] val, juge [illegible] j'exposerai [illegible], mercredi, [illegible] res, au Principal [illegible] paire de balances [illegible] tité de plats, verres, une boîte de tabac, &c. [illegible] demande ci-dessus.
27 mars L. DAUNOY.

Gregory Byrne contre Jean Bartlet, propriétaire du brick Mary Hart.
EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé [illegible] Chs. Gayarré, juge près de la cour [illegible], j'exposerai en vente, samedi 20 avril prochain, à midi, à la Bourse, le brick Mary-Hart, ses agrès et apparaux, saisis dans l'affaire ci-dessus.
18 mars L. DAUNOY, marshal.

W. T. Thompson contre Rosendac.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente, vendredi, 29 mars, sur les lieux, rue Conti entre Royal et Bourbon, à 4 heures de l'après-midi, une armoire, un bureau, tables, chaises, bois-de-lits, autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
18 mars L. DAUNOY, marshal.

PAR ISAAC L. M'COY.
IL sera vendu vendredi, 5 avril prochain, la propriété de M. John M. Bach.

1o. Un terrain rue Tchoupitoulas, ayant 60 pieds de face sur la dite rue, sur 210 pieds 2 pouces de profondeur, avec toutes les bâtisses, se composant d'une maison d'habitation, neuve, construite en cypres et briques entre poteaux, contenant 4 grandes chambres, 2 cabinets, galerie, et grenier: aussi un excellent écurie, bâti en cypres, pour 18 chevaux, avec un grenier pouvant contenir 400 balles de foin, cuisine, chambre de domestique, grenier pour 50 nègres, chambre de nègres, maison à fumer et remise, et un bâtiment à 2 étages pour hopital (de cypres) avec une grande chambre y attachée et pouvant contenir 2000 barils de mais: toutes ces constructions datent du mois de juin dernier. Le dit lot est situé à environ 150 pieds du magasin neuf de M. Chs. Byrnes. Il n'est pas nécessaire de parler hautement de cette propriété; *les amateurs jugeront d'eux-mêmes.* Elle est dans la partie la plus populeuse du faubourg en haut et jouit en même temps de tous les privilèges de la batture du faubourg Lacourse.

Conditions: un quart comptant, un quart à 6 mois, un quart à 12 mois et un quart à 18 mois, en billets endossés à satisfaction.

2o. Un terrain situé à l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et de l'Orange, faubourg [illegible], ayant 60 pieds sur la première et 120 pieds sur la seconde, il est situé dans le 3ème. ilet, à partir de la rivière et une des meilleures encoignures de ce faubourg. Le terrain est élevé et des banquettes nouvelles y sont attachées, il joint la propriété de M. T. R. Hyde et est juste en face la propriété appartenant ci-devant à M. John Byrne, maintenant à M. Fitz. Williams. Le dit lot est aussi vendu avec le privilège de la batture.

Conditions: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

3o. Un lot d'encoignure mesurant 60 pieds sur la rue Annonciation et 120 sur la rue Richard, faubourg [illegible]; il y a sur le dit lot, une maison et une cuisine, situé dans le même ilet que la nouvelle maison de M. Booker et en face M. McNair; il est près de la [illegible] et jouit du privilège de la batture.

Conditions: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction.

4o. Un lot d'encoignure mesurant 27 pieds 4 pouces sur la rue Tchoupitoulas et 127 pieds 10 pouces sur [illegible] house, il joint la propriété de M. D. Paulding, d'un côté et celle de M. Sloane, par derrière.

Conditions: l'acheteur se chargera du paiement de 3 billets, savoir: $1833,33 payable le 19 octobre 1833, $1833,33 le 16 février 1834, $1833,33 le 16 août 1834, et la balance 2 ans après la date de la vente, en billet endossé à satisfaction.

5o. Un lot situé au faubourg Lacourse entre les rues du Camp et des Magasins, ayant 50 pieds de face rue Lacourse et 160 de profondeur, il est situé dans l'ilet où est la maison de M. John Green, et joint d'un côté la propriété de M. Purdon et de l'autre celle de G. Vance; c'est un lot très-haut et bien situé pour une résidence particulière.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction.

6o. Un lot situé au faubourg Saulet, mesurant [illegible] pieds 3 pouces de face sur la rue Joséphine et 38 pieds 2 pouces de profondeur.

7o. Un lot attenant au No. 6, de la même dimension.

8o. Un lot formant l'encoignure des rues Joséphine et St. Thomas, il a 100 pieds sur la première et 28 pieds 4 pouces sur la seconde, il joint par derrière le lot No. 7.

9o. Un lot joignant le No. 8, mesurant [illegible] pieds 8 pouces sur la rue St. Thomas et 100 de profondeur. Les lots sont bien situés et presque en face la propriété de M. Joseph Henderson, rue Tchoupitoulas, maintenant occupée par Isaac Baldwin et dans le voisinage de la presse à coton à vapeur de la Nouvelle-Orléans. Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, la moitié payable le 1er. février 1834 et l'autre moitié le 1er. février 1835.

10. Un lot dans le faubourg Lafayette, ilet No. 17 entre les rues Jackson et Philippa, mesurant 33 pieds 3 pouces sur la rue du Chêne et 120 de profondeur.

11. Un lot à l'encoignure des rues Philippa et du Chêne, ayant 33 pieds 3 pouces de face sur la rue du Chêne, et 120 pieds sur la rue Philippa et joint le lot No. 10.

12. Un lot joignant le lot No. 11, mesurant 40 pieds de face sur la rue Philippa et 120 de profondeur.

13. Les mêmes dimensions que le lot No. 12 et y attenant, joint par derrière par la propriété de Bussod et autres.

14. Un lot mesurant 33 pieds 3 pouces de face sur la rue des Lauriers et 120 de profondeur, joignant par derrière le lot No. 13.

15. Joint les lots No. 13 et 14 à l'encoignure des rues Philippa et Lauriers, mesurant 33 pieds 3 pouces sur la rue Laurier et 120 pieds de profondeur. Les dits lots sont tous entourés d'une nouvelle palissade, sont dans un voisinage populeux et il y a différentes bâtisses qui s'élèvent sur le dit ilet; c'est le 5ème. à partir de la Levée.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction ou un quart payable comptant, si on le demande d'endosseur.

16. Un lot No. 15, ilet No. 5, faubourg [illegible], rue de Washington, sur laquelle il mesure 44 pieds [illegible] de face 125 de profondeur, il joint sur le haut par [illegible] la propriété de J. B. Byrne et de l'autre par celle de T. R. Hyde et E. Johns et Evans. Ce lot est dans le voisinage immédiat de l'endroit où le chemin à coulisse doit passer.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction. Les plans des différents lots sera exposé à la Bourse, une semaine avant la vente. 16 mars

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers des succession Peter Guichenoy et Manette Théodore f. w. c. d'avoir à présenter leurs réclamations contre les dites successions au soussigné, sous dix jours de la date du présent avis, à l'expiration duquel délai, un tableau de répartition sera fait; et les fonds distribués aux créanciers qui se seront présentés et qui auront prouvé leurs réclamations selon leurs rangs et privilèges respectifs.
20 mars W. F. C. DUPLESSIS.

BRIQUES DE PENSACOLE.—100,000 briques de Pensacole à feu, de 1ère. qualité, de la fabrique de J. Noriega, à vendre par
20 mars—3 LEFEBVRE & DUREL, au [illegible]

W. FADEUILHE, tapissier, No. 137, a reçu par le navire Tennessee, 600 livres de plumes vives, première qualité, qu'il offre à vendre.
P. S. Comme de coutume, on trouvera dans son magasin, un très joli assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que les matériaux nécessaires pour rideaux, chaises et matelas en grande variété. 19 mars

CHAMPAGNE 1ère. qualité; 150 paniers Champagne, récemment reçus et en vente chez
JULES LE BLANC,
18 mars rue Royale, No. 103.

800 DAMEJEANNES, 12 boîtes de fromage de Hollande—40 tonneaux de vin de Médoc, 300 caisses de vin de Médoc, en chargement et en vente chez
JULES LE BLANC,
18 mars rue Royale, No. 103.

AVIS.
MARCHANDISES SECHES DE SAISON.
LES soussignés offrent à vendre un joli assortiment de marchandises de goût, consistant en jolie mousseline peinte de toute couleur et noir, du prix de 3 à 6 escalins l'aune; guingans français et anglais, en couleur et noir; mousseline blanche pour rideaux; très riche do. pour robes unies et brodées, mousseline à moustiquaire; brin blanc et écru; fichus; échappes; hernani; crêpe [illegible]; morlaisienne; contil blanc et gris, pour pantalons; bas de coton blancs, unis et à jour; do. de couleur pour femme et enfant; [illegible] de dame; alepine et bombazet noir; toile d'Irlande pour chemises, de $12 à $50 la pièce; toile de Paris fine et ordinaire; linge de table français; gant de fil d'Ecosse; habillements d'enfans pour l'été; chapeaux de dames de $ à 10 piastres.
AUGUSTE GOUY & CO,
20 mars rue Royale, No. 188.

LE soussigné connaissant un peu la plantation des cannes à sucre, désirerait un emploi sur une habitation, il s'emploiera comme gérant ou majordome; il connaît l'agriculture l'ayant vu pratiquer dès son enfance chez lui, ainsi que pour le jardin potager; il sait lire, et connaît l'arithmétique et l'algèbre, cette dernière jusqu'aux équations.
Pour de plus amples informations, s'adresser chez Mr. Guillaume, restaurateur.
11 mars JACQUES GALTIER.

EN débarquement du bateau à vapeur Farmer et à vendre par les soussignés:
50 [illegible] Mess Bœuf, pour famille,
37 [illegible] première qualité,
23 tierçons [illegible] de Cincinnati, 1re. qualité,
25 [illegible] blanc, 100 barillets graisse,
6 [illegible]
29 [illegible]
[illegible]

CIGARES [illegible]
[illegible] VICTOR [illegible] FRERES.